

MELANGES RELIGIEUX.

POLITIKES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Vol. XII.

Montreal, Vendredi, 9 Mars 1849.

No. 51

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 9 MARS 1849.

LE SOUVERAIN-PONTIFE.

Nos lecteurs ne pourront manquer de lire avec consolation l'adresse suivante des Polonais à S. S. Pie IX. Ils devront remarquer la différence qu'il y a entre le langage respectueux, noble, compatissant dans lequel la trop malheureuse Pologne parle au Chef de l'Eglise catholique dans son exil et ses malheurs, et le langage des journaux irréligieux ou révolutionnaires, pour qui rien n'est saint, rien n'est sacré. Il nous peine à être forcé de dénoncer, comme appartenant à cette dernière catégorie, deux journaux publiés à Montréal en langue française; nous voulons parler de l'organe de M. Papineau et de l'*Aurora des Canadas*. Voici en effet un échantillon des articles que l'on trouve dans ces deux feuilles:

« Si le langage de l'abbé Rambaldi (prêtre rebelle) est digne de l'ancienne Rome et fut entrevoir les destinées glorieuses de la nouvelle, nous voyons avec peine le chef de l'Eglise. Le Pape Pie IX, le prêtre éclairé sur lequel la démocratie de l'Europe avait fondé tant d'espérances, dédaignant son pouvoir temporel par le texte vicieux des conciles et les foudres usées de l'excommunication majeure.»

« Eh! bien, après de semblables paroles à l'adresse du Souverain-Pontife de l'Eglise Catholique, à quoi ne peut-on pas s'attendre de la part de ces deux feuilles que nous signalons aux catholiques de ce pays? Mais ne nous étonnons pas de ce dévergondage et de cette impiété. Le radicalisme-rouge est partout le même; ses armes sont toujours l'irreligion et la violence. Mais aussi les gens sensés et religieux ne donnent à ce radicalisme infâme que le sourire du dédain. Pour nous, nous ne pouvons nous empêcher d'attirer à ce sujet l'attention de tous les catholiques du Canada: ils peuvent être divisés, lorsqu'il s'agit des intérêts politiques; mais lorsqu'il s'agit de leur religion, ils ne souffriront jamais qu'on la tourne en ridicule et bien moins encore qu'on l'attaque sérieusement.

ADRESSE DES POLONAIS A PIE IX.

SAINTE PÈRE,

La sérénité des âmes fidèles s'est profondément altérée, lorsqu'elles ont connu la noire ingratitude de quelques-uns de votre peuple envers Vous, notre Père et le leur. La rougeur de la honte a couvert nos fronts en apprenant que dans le sein de notre cœur, la nation italienne, il s'est trouvé des fils de la foi et de la liberté assez dégénérés pour lever leurs mains sacrilèges sur le Père même de la foi et de la liberté de tous les peuples.

La monstruosité du crime commis envers Vous, Saint-Père, a saisi de stupeur Vos fidèles enfants de Rome, paralysés leurs bras, et par suite donné pleine carrière à l'orgueil d'un petit nombre d'impies, qui, malgré les avertissements de Votre autorité paternelle, malgré la réprobation si vive et si flamboyante de toute la Chrétienté, n'ont pas encore courbé leurs têtes et plié leurs genoux devant Votre autorité toute d'amour. Ils ont abjuré leur foi, ne voulant pas comprendre que le pouvoir, par lequel, dans les choses temporelles, Vous êtes aussi leur Père, ce pouvoir même Vous est donné immédiatement par Dieu pour le bien de toute la Chrétienté; et ils se figurent, dans leur superbe, que ce pouvoir tout extraordinaire et tout sacré devait fléchir devant leur volonté. Les insensés! ils ont renié la liberté en se persécutant, dans leur égarement, que la liberté était l'absence de tout frein et de toute mesure, et non la soumission de la volonté humaine à la loi de Dieu. C'est pourquoi, nous contents d'être ingrats envers Vous, dont ils tenaient légitimement leur propre liberté, ils ont osé attenter à la liberté même de Votre personne sacrée.

Au cri de Votre douleur, Saint-Père, toutes les nations ont frémi. Si la Pologne vivait encore, déjà la terre aurait retenti des pas de ses guerriers, déjà, dans les ténèbres de la nuit, aurait lui l'éclair de son glaive.

La terre étant tout entière au Seigneur, elle est aussi la vôtre; cependant, ô Saint-Père! tous les peuples prosternés à Vos pieds, Vous y offrent l'hospitalité. La Pologne seule ne peut Vous offrir, car elle ne s'appartient pas, et ses enfants n'ont pas où reposer la tête. Déchirée, persécutée, tourmée, elle est là, étendue sur sa croix, devant Vous, CRUX DE CRUCE, elle ne peut qu'offrir sa croix, aux pieds de la vôtre.

Du fond de l'exil et de la captivité, les enfants de la Pologne, fille éprouvée de l'Eglise, tendent vers Vous, Saint-Père, tout en se sentant pêcheurs, leurs mains suppliantes, que n'ont jamais souillées ni le meurtre, ni le brigandage, ni la spoliation de leurs voisins, ni la profanation des autels; et cependant ces mains sont enchaînées. Leurs cœurs fidèles sont transpercés comme le vôtre, cependant ils palpitent toujours d'un vif amour pour Vous.

La Pologne puise sa consolation, son espoir et sa joie dans la pensée qu'elle souffre un martyr comme Vous. Vous êtes persécuté par des ennemis de la foi et de la liberté; sortis du peuple, devenus ingrats envers leur Père; et la Pologne est opprimée par des têtes couronnées qui méprisent aussi la loi de Dieu, ne connaissent d'autre liberté que la licence de leur propre vouloir, et oublient, dans leur ingratitude, que la Pologne leur servit autrefois de sœur, de mère ou de libératrice.

Fortis de cette sorte de ressemblance avec Vous, Saint-Père, nous paraissions aux pieds de Votre croix avec la nôtre, nous inclinons nos fronts prêts à partager les souffrances de Votre couronne d'épines, qui est pour tous un trésor de vie. Nous espérons pour la Pologne le sort qui doit être le vôtre; de même que Vous ne pouvez tomber, appuyés sur Dieu, quand le monde entier et les enfers se déchaîneraient contre

Vous, nous aussi, appuyés sur Vous, nous accomplirons notre pénitence sous votre croix, et à Votre sainte couronne de douleurs nous devrons notre résurrection.

Heureux le martyr de la Pologne, s'il peut ressembler au vôtre! Heureux, trois fois heureux ce martyr, s'il est, selon nos vœux, adopté par Vous, si vous le sanctifiez et si Vous l'offrez à Dieu avec votre! Heureuses, mille fois heureuses Vos douleurs, car elles nous auront mérité, ainsi qu'au monde chrétien, la miséricorde de Dieu! Si le Seigneur, pour punir Vos enfants rebelles, prolonge Votre absence, plaise à Dieu alors que Votre saint pèlerinage raffermisse les fidèles, ramène à l'unité le schisme et l'hérésie, et qu'en parcourant, comme le soleil, les régions du monde, Vous les béniriez par la foi, Vous les vivifiez par la liberté et qu'enfin Vous conquériez par l'amour tous les cœurs à Dieu.

Cependant, Saint-Père, votre prière, comme celle de Moïse, faisant violence au Seigneur, désarme sa colère contre Vos enfants coupables. Nous espérons que Dieu changera leurs cœurs; — nous espérons aussi que, par Vos prières, non seulement dans la ville sainte, mais encore dans toute l'Eglise, la liberté et la justice, l'égalité et l'ordre, la fraternité et l'amour, ces rayons de la lumière divine brilleront sur tous les peuples; tous alors se reconnaîtront frères et se déclareront Vos enfants, et Vous, Saint-Père, Vous les bénirez avec des larmes de joie.

Aujourd'hui, daignez, avec des larmes du Christ, pleurant sur Jérusalem, bénir les enfants de la Pologne, pleurant sur les fleuves de Babylone, et adressant pour Vous leur fervente prière vers la Mère de Dieu, la Reine de Pologne.

C'est ainsi que du sein du peuple polonais sentent, désirent, s'écrient des prêtres, des citoyens, des mères, des enfants: — bénissez-les tous, Père Très-Saint!

1er janvier 1849.

M. L'EDITEUR,

Comme vous avez pu le remarquer, le fameux journal des *Troize* ne perd aucune occasion de laisser percer sa haine, lorsqu'il parle du chef auguste de l'Eglise. Comme au contraire, il est épluché toutes les fois qu'il applaudit à la rébellion des démagogues de Rome, comme il saisit avec empressement, tout ce qui lui paraît favorable à la cause révolutionnaire! Comme il rapporte avec plaisir ces quelques phrases d'un certain abbé Rambaldi ignoré jusqu'ici et qui ne doit son apparition qu'au bouleversement démagogique; comme il se déclare avec une vaine cause. Je dis vaine, car il n'y a qu'à lire cette rapsodie, on y reconnaît le langage révolutionnaire du *Contemporain* journal de Sterbini et autres de *judem furine*. C'est dans de semblables sources que va puiser le journal des *Troize*; c'est tout ce qu'il trouve de meilleur pour exalter la cause des démagogues. Mais ce qui est le plus capable d'exciter la pitié, c'est de voir avec quelle arrogance, ces fameux canonistes se permettent de censurer la conduite de l'auguste chef de l'Eglise, en le blâmant d'avoir lancé l'excommunication contre les révolutionnaires romains. On dirait que la censure papale les blesse aussi bien que les libéraux italiens. Car après avoir exalté le langage de Rambaldi, ils s'engagent en censures amères contre le père commun de tous les fidèles. Le digne journal ne peut s'imaginer que le St. Père puisse défendre son pouvoir temporel par le texte vicieux des conciles et les foudres de l'excommunication majeure. Je demanderais maintenant à nos savants canonistes, depuis quand les arrêts des saints conciles sont-ils devenus si surannés pour n'avoir plus aucune force? Depuis quand ces arrêts et ces menaces si terribles ont-ils été révoqués? Depuis quand est-il permis à un chrétien qui a encore de la foi de rejeter et de mépriser l'excommunication lancée par le chef de toute l'Eglise? Nos démagogues sentent bien le coup terrible qui leur a été porté. Aussi ont-ils employé tous les moyens qu'une rage infernale a pu leur suggérer, pour en affaiblir les effets et la rendre méprisante auprès du peuple. Ils auront beau faire, le coup est porté, et la malédiction est entrée jusque dans la moëlle des os, et tôt ou tard elle atteindra son but. Il n'y a pas encore si longtemps, lorsque cet homme fameux, la terreur de toute l'Europe, le persécuteur de deux saints Papes, Napoléon fut aussi lui-même frappé des foudres de l'Eglise. Avec quels transports n'exhalait-il pas sa rage? N'importe, disait-il en parlant de la terrible censure, elle ne fera pas tomber les armes des mains de mes soldats. Il comptait bien qu'il prophétiserait faux, car la désastreuse campagne de Russie lui donna un terrible démenti. Maintenant je voudrais bien savoir où le journal des *Troize* a-t-il pris que Pie IX avait invoqué l'intervention de la Russie et de l'Angleterre? C'est encore une de ces nouvelles saisies à la volée, mais qui sont toujours bonnes pour faire valoir la cause des démagogues de l'Italie, et jeter du blâme sur la conduite du Souverain-Pontife. Quand il en sera ainsi, l'armée de l'empereur de Russie commandée par Suvarrow n'a-t-elle pas chassé les armées françaises de l'Italie et favorisé par la Pologne du Pape Pie VII? Ce même Pape ne fut-il pas rétabli par le concours des armées combinées de Russie, d'Angleterre et d'Autriche? Après tout, l'intervention armée d'une puissance hérétique ou schismatique ne vaut-elle pas mieux, que la rébellion de sujets ingrats et révoltés? J'espère cependant que le Chef de l'Eglise n'aura pas besoin de tels secours, et que la divine Providence prendra sous sa protection, celui qui a mis en elle toute sa confiance. Mais attendons la fin. Je plus et ne romps pas, dit le faible roseau archevêque orgueilleux. On voit dans l'histoire de l'Eglise des tempêtes encore plus furieuses s'élever contre ses augustes chefs, les Pontifes mis à mort, jetés en prison, envoyés en exil, dépossédés de tout ce qu'ils possédaient; et lorsque tout paraissait perdu, Celui qui d'un seul mot apaisait les vents et les tempêtes, commandait aux éléments de s'apaiser, et tout rentrait dans un calme parfait. ...

ETRANGER.

BULLETIN POLITIQUE DE L'ETRANGER.—Le parlement d'Angleterre a inauguré ses séances par les débats les plus animés. La politique de lord Palmerston a été dans les deux Chambres l'objet d'attaques très-sérieuses et très-puissantes. A la chambre des lords, le ministère a failli éprouver un échec. Lord Stanley avait proposé, dans le projet de réponse à la couronne, un amendement qui blâmait énergiquement la conduite du cabinet à l'extérieur et à l'intérieur. Une seule voix de majorité a repoussé cette proposition, et encore a-t-il fallu que lord Wellington vint jeter dans la balance, en faveur du ministère, le poids de sa renommée et de sa haute influence. Aux communes, un discours remarquable de M. Urquhart et une sortie plus vive et plus piquante qu'habile de M. d'Israeli, n'ont pas empêché le ministère d'avoir une forte majorité. Un amendement présenté par M. John O'Connell, en faveur de l'Irlande, a été repoussé par un nombre de voix encore plus considérable. Le parlement voudra-t-il donc toujours fermer impitoyablement l'oreille aux cruelles souffrances de l'Irlande, et n'aura-t-il donc jamais pitié de ce peuple si injustement opprimé et qui supporte sa misère et sa servitude avec une si héroïque résignation? — Les chambres de Bavière et de Hanovre viennent de s'ouvrir. Le ministère bavarois a déclaré qu'il reconnaît les droits fondamentaux décrétés à Francfort comme la base d'après laquelle doit être modifiée la Constitution bavaroise. Le discours du roi de Hanovre, lu par un commissaire royal, donne l'adhésion la plus complète à l'attitude de la Prusse dans la question allemande. — En Hongrie, la guerre paraît toucher à sa fin. On assure que Kossuth a été arrêté sur les frontières de la Galicie. — Le ministère démocratique de Turin commence à reculer devant les excès de ses amis de Rome et de Florence. M. l'abbé Gioberti, nommé par un Cercle populaire de donner son adhésion à la *Constituante italienne*, a répondu que « tant qu'il serait ministre le Piémont n'entrerait pas de députés à la Constituante de Rome. » — Il paraît que les affaires de Sicile avancent vers leur solution. Le roi a demandé un congrès des représentants des puissances signataires des traités de 1815, à l'effet d'amener une conciliation entre la couronne de Naples et les Siciliens.

LES ELECTIONS DE ROME.—Voici quelques lignes d'une lettre adressée au *Journal des Débats*: « Sur les votes, 3,000 appartenant aux troupes régulières de la garnison, à peu près autant aux ouvriers des ateliers nationaux, un millier aux étrangers de toutes nations, venus en aide aux révolutionnaires de Rome; de plus il n'est sorte d'intimidation dont on se soit fait faute pour amener ce résultat: visites des ministres dans les diverses administrations, menaces de destitution aux employés, affiches de proscription contre les récalcitrants, sommations écrites ou verbales, votes recueillis aux lits des malades des hôpitaux sans aucune espèce de contrôle; des individus ont voté plusieurs fois, soit dans le même collège, soit dans les collèges différents; parmi ces individus, plusieurs ne possédaient aucune des conditions d'agrégation de capacité légale requises; enfin si jamais opérations électorales ont été entachées de manœuvres frauduleuses, ce sont celles-ci. »

LES ELECTIONS DE ROME.—Extraits d'une correspondance de la *Voix de la Vérité*:

« Vers midi, l'entrée des salles électorales était presque déserte, au point que les partisans de la *Constituante* se plaignaient de l'insuffisance de la foule et de la présence de quelques-uns de ces hommes qui ne bougent point. — Ceux-ci commencent à faire pointer leur mauvaise humeur: quelques-uns, à bas les ennemis de la *Constituante*, à bas les prêtres! à bas les obscurantistes! se font entendre: mais les Romains restaient impassibles. Cependant on répandit bientôt le bruit que les employés du gouvernement seraient tenus de voter sous peine de perdre leur emploi. Alors la crainte en porta un certain nombre à s'approcher de l'urne électorale. Le soir, vers sept heures, quelques misérables flics, entourés silencieusement de grandes civiques portant des torches enflammées et précédés de tambours et de trompettes, parcouraient les rues désertes de Rome; une personne demanda de qui était ce convoi, on lui répondit: « Ah! Monsieur, ce n'est point un enterrement, c'est que l'on porte au Capitole les urnes contenant les votes de la journée. » — La place du Capitole était entièrement nue, cependant elle fut bientôt à moitié couverte de députés de Sterbini, qui suivant le dernier usage avec Cicero-Vecchio, se mirent à rompre le même silence qui régnait en criant à tue-tête: *Morte a Pio nono! morte a cardinali! morte ai preti! morte ai frati!* Ces gens qui criaient étaient de ceux qui avaient reçu deux paus. — Hier mardi, vers midi, la cloche du Capitole annonça le dépouillement du scrutin. — On y procéda: mais parfois l'étonnement et la mauvaise humeur se trahissaient sur le visage allongé de ceux qui faisaient connaître le nom des élus: un grand nombre de billets portaient le nom de *Pio nono*, d'autres celui du saint Pierre, quelques-uns celui des douze apôtres, d'autres le nom du R. P. Roshana, général des Jésuites, puis les noms des sept membres de la commission nommée par le Pape pour administrer l'Etat durant son éloignement, et dont les démagogues ne voulaient point. Beaucoup avaient laissé le nom en blanc dans le billet de vote, d'autres l'avaient rempli avec des zéros. — Sur la totalité des électeurs, un tiers seulement a pris part aux élections d'une façon ou d'une autre; et comment, après cela, les démagogues ont-ils l'effronterie de chanter que la *Constituante* est l'œuvre du peuple romain. — L'impudence du *Contemporain* a été poussée, dans cette circonstance, jusqu'à ne plus aller au-delà des plus vils et plus odieux mensonges: je ne me charge point de les révéler, car pour cela il faut s'abaisser trop bas. — En attendant le 5 février, jour de l'ouverture de l'Assemblée nationale, Sterbini, Campello, Amellini et Mariani profitent de leur place pour s'enrichir. Dernièrement Mariani, ancien commandant aux travaux forcés comme faussaire, et actuellement ministre des finances, se fit apporter 45 mille écus romains que l'hospice de la Trinité des Pèlerins avait mis en dépôt, selon l'usage, pour s'en servir en faveur des pèlerins pour l'année du jubilé; Mariani s'est approprié cet or et cet argent, et l'a fait remplacer par

des billets de banque qui n'ont point cours. — Il y a une quinzaine de jours le prince Alexandre Torlonia envoya à la Monnaie de la vieille argenterie pour en faire frapper des écus; le condamné Mariani le sut et ordonna aussitôt au directeur de la Monnaie de lui apporter les écus frappés avec la vieille argenterie du prince Torlonia. Celui-ci fit alors de justes démarches, et le ministre galérien consentit à lui faire remettre sept cents écus seulement sur quatre mille, le reste lui fut remis en billets. — Le rusé Mariani, qui se porte très-bien, quoi qu'on en dise, a fait déposer il y a quelques jours une somme de cent mille écus romains chez un banquier anglais. — Ou a-t-il eu cet argent? C'est un mystère. Seulement chacun sait que Mariani est sans fortune, et qu'il y a peu de temps il n'avait point cinq cents écus à lui appartenant. — Au moment où je trace ces lignes, le Saint-Père, par l'organe du cardinal-vicaire, ordonne des prières préparatoires à la fête de la Purification. Mais le décret portant cet ordre vient d'être censuré par le ministère, qui, après avoir supprimé bon nombre de Phrases, a ordonné que le présent édit du Pape ne fût affiché qu'à la porte de quinze églises seulement. Dans cet édit, le Saint-Père dit entre autres choses d'exposer le saint voile de sainte Véronique, sur lequel est empreinte la sainte face de N. S. Jésus-Christ; mais le ministre ne veut point cela, il craint sans doute qu'un prodige semblable à celui qui eut lieu il y a peu de jours se renouvelle encore.

On lit dans une correspondance de Naples, publiée par l'*Univers*:

Naples, 24 janvier 1849.

« Je vous ai dit dans ma dernière lettre que le cabinet de Turin avait fait proposer au cabinet de Naples, une alliance offensive et défensive contre l'Autriche, promettant, en contrepartie, que le duc de Savoie reconnerait définitivement à la couronne de Sicile. L'abbé Gioberti ne s'en est pas tenu là. Voyant que cette reconnaissance à une couronne sur laquelle le duc de Savoie n'a aucun droit, et qu'en fait il ne tient pas, n'avait rien d'assez séduisant pour déterminer le roi de Naples, le ministre piémontais a bien eu l'audace d'offrir à son prince les Etats de l'Eglise. Naples aurait reconnu la souveraineté de Charles-Albert sur la Lombardie, la Vénétie et les duchés; Charles-Albert, en retour, aurait reconnu la souveraineté de Ferdinand sur Rome et les légations en même temps que sur Naples et la Sicile. En un mot, les deux rois se partageraient la Péninsule. Le roi de Naples a repoussé cette ouverture avec indignation: « Dénoncer le Souverain-Pontife, s'est-il écrié, le dépouiller en ce moment où il est mon hôte! Et c'est un prêtre qui me fait cette infâme proposition! » Pendant que M. Gioberti faisait poursuivre à Naples cette négociation machiavélique, il travaillait aussi à Gênes pour obtenir la reconnaissance officielle de son envoyé près le Saint-Siège; il l'a obtenu: M. le comte Martini a été reçu hier, 23 janvier. Je puis vous dire à quelles conditions et toute la suite de cette affaire. Le Saint-Père avait envoyé au roi de Sardaigne, comme à toutes les puissances, ses protestations contre les actes accomplis à Rome. M. Gioberti répondit à ses communications, vers la fin de décembre, en offrant à Pie IX, au nom de Charles-Albert, un asile dans ses Etats; et, de plus, sa médiation entre le Saint-Père et son peuple, afin de tenter tous les moyens de conciliation. M. Gioberti ajoutait que pour rendre cette médiation plus facile, la légation sarda a dû conserver des rapports officiels avec le gouvernement établi dans cette ville. Il fut répondu que Sa Sainteté était très-sensible à l'offre d'un asile, mais qu'elle ne pouvait en aucune façon accepter l'offre d'une médiation; qu'une médiation supposait au moins le droit sur les droits respectifs des parties contendantes; que le Saint-Père ne pouvait admettre la possibilité d'un tel doute, ni penser que S. M. le roi de Sardaigne voulait se déshonorer aux yeux de toute la catholicité en s'immisçant; qu'enfin le Saint-Père s'étonnait d'apprendre qu'il y eût encore à Rome une légation sarda; et que sur son appel cette légation, ainsi que celles de toutes autres puissances, s'étaient retirées à Gênes, où se trouvait de fait le ministre Pareto, et qu'il était au moins extraordinaire de voir le cabinet de Turin entretenir des relations officielles avec le gouvernement usurpateur et sacrilège de Rome, pendant qu'il entretenait avec le souverain légitime des Etats de l'Eglise des relations officielles. « Les choses en étaient là lorsque arriva à Gênes le comte Martini, qui demanda à être admis à l'audience de Sa Sainteté. Le Saint-Père en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire du roi de Sardaigne près le Saint-Siège, en remplacement du marquis Pareto. Il est d'usage que, lorsqu'un ambassadeur est remplacé par un autre, son gouvernement en fasse d'abord donner avis au Souverain Pontife, soit par l'ambassadeur rappelé, soit par le Nonce accrédité près ce gouvernement. M. Gioberti n'avait pas cru nécessaire de remplir cette formalité. Le Saint-Père se plaignit de ce manque d'égards, et de plus, déclara qu'avant de recevoir l'envoyé sarda il voulait savoir d'une manière nette et précise quelle position le cabinet de Turin entendait prendre vis-à-vis du Saint-Siège; s'il reconnaissait le Souverain-Pontife et comme chef de l'Eglise et comme souverain des Etats-romains, s'il avait réellement reçu, comme on le disait, ou s'il était disposé à recevoir des envoyés du gouvernement intrus de Rome; s'il entretenait ou comptait entretenir avec ces envoyés des rapports officiels ou officieux; si enfin il avait ou se proposait d'avoir à Rome des envoyés pour entretenir avec ce gouvernement de semblables rapports. M. Martini dut attendre que le cabinet de Turin eût répondu à ces questions. M. Gioberti répondit que Sa Majesté sarda reconnaît dans Sa Sainteté la double puissance de chef de la religion et de souverain des Etats de l'Eglise; et que M. Martini était accrédité auprès du Saint-Père comme revêtu de cette double puissance; que pour dissiper jusqu'à l'ombre du doute sur la communication de rapports même purement officieux avec le gouvernement illégitime et sacrilège de Rome, Sa Majesté ferait rappeler immédiatement le comte della Minerva, le seul membre de la Légation sarda qui fut resté.